

Après avoir formé un axe droit par le biais des tailles de formation, l'élagage consiste à enlever progressivement de bas en haut les couronnes de branches restantes jusqu'à l'obtention d'un fût élagué de 7 m qui constituera la bille de pied.

Pourquoi élaguer ?

L'objectif de l'élagage est d'obtenir un volume maximum de bois sans nœuds. Il permet également d'avoir des fûts plus cylindriques et à faible décroissance. Ces critères sont recherchés par le marché breton de l'emballage léger (maraîchage, ostréiculture) car il améliore le rendement matière et la qualité du produit fini.

C'est d'ailleurs une attente des transformateurs qui recherchent en priorité des bois élagués pour le déroulage. Pour le populiculteur, la présence de nœuds dans la bille de pied peut représenter un différentiel négatif de 10 à 15€/m³ car les bois sont déclassés en palette le plus souvent. L'intervention en élagage est donc un investissement rentable qui devrait être réalisé de manière systématique.



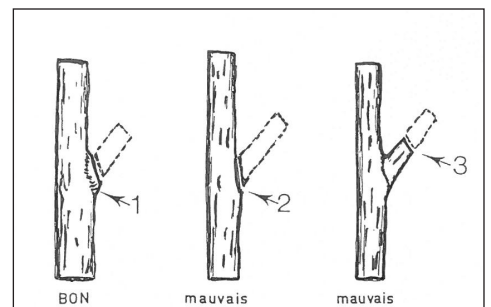
Billon sans nœud en cours de déroulage.

Quand faut-il commencer l'élagage ?

Lors de la phase de déroulage en usine, il reste une partie non traitée appelée noyau de déroulage. Ce résidu de 8-10 cm de diamètre (30 cm de circonférence) correspond aux premières années de croissance. Il n'est donc pas nécessaire de débiter l'élagage avant d'avoir atteint cette dimension à 1m30.

Comment réaliser la coupe ?

Comme pour toute coupe de branche, le principe général est de bien respecter le bourrelet cicatriciel pour que ce dernier reste fonctionnel. La coupe sera donc réalisée au ras du bourrelet (1), en laissant une marge de 0.5 à 1cm environ. En aucun cas, il ne faut ni entamer le bourrelet (2), ni laisser un chicot* (3) qui dépréciera la qualité. Lorsque les branches sont importantes et peuvent provoquer un arrachement d'écorce lors de l'intervention, il est conseillé de les couper dans un premier temps à 30-40 cm du tronc, puis de reprendre au ras du bourrelet.



A quelle période intervenir ?

L'époque la plus favorable se situe de mi-juillet à mi-septembre. Dans tous les cas, éviter les périodes de gel, qui peuvent endommager le bourrelet cicatriciel et freiner le recouvrement du bois, créant alors une entrée favorable à d'éventuels pathogènes.



Une intervention après la mi-juillet limitera les dommages collatéraux sur la faune (nidification terminée). L'ouverture de passages au gyrobroyeur pour faciliter l'accès aux arbres pourra être réduite à un seul passage de 2 m de large maximum une interligne sur deux. Cela permettra de limiter les coûts d'intervention et de conserver une bande non travaillée profitable à la flore présente.

Combien de passages sont à prévoir ?

C'est la circonférence qui déclenche l'intervention ; en général, 2 à 3 passages sont nécessaires. Pour la première intervention, la hauteur totale de branches élaguées ne doit pas dépasser le tiers de la hauteur de l'arbre. Pour les interventions suivantes, il faudra veiller à ne pas dépasser la moitié de la hauteur de l'arbre. Dépasser ces seuils engendre un stress de l'arbre qui réagit en émettant des gourmands sur le tronc. Ces nouvelles branches risquent à terme de déprécier la qualité de la bille de pied.

Le premier élagage, qui est souvent combiné à la dernière taille de formation, consiste à remonter les branches jusqu'à 3 m de hauteur. En pratique, on commence l'élagage vers 4 - 5 ans lorsque les peupliers ont entre 30 et 35 cm de circonférence à 1m30 pour une hauteur totale d'environ 10 m.

Le deuxième passage pourra être pratiqué 2 à 3 ans plus tard, en fonction de la vigueur des peupliers. Il s'agira alors de retirer les branches jusqu'à une hauteur de 6 -7 m lorsque les arbres auront atteint 14-16 m de hauteur totale.

	Premier passage	Deuxième passage
Circonférence à 1m30	30 - 35 cm	55 cm
Hauteur d'élagage	Jusqu'à 3 m	Entre 6 et 7 m

Une troisième intervention est possible sur une couronne supplémentaire, mais doit être justifiée par une croissance importante pour rentabiliser l'intervention.

Dans tous les cas, intervenir en élagage après 10-12 ans est nettement moins rentable, le nombre d'années restant avant l'exploitation et la baisse de la vigueur des arbres limitera la production de bois sans nœud supplémentaire.

Ces données sont indicatives et dépendent du cultivar et de sa vigueur.

Quels matériels utiliser ?

- Jusqu'à 4 m, le travail à partir du sol est possible, avec une scie emmanchée ;
- pour les interventions suivantes, de 4 à 6 m, il est encore possible de travailler à partir du sol soit avec une scie emmanchée, soit avec une élagieuse à chaîne thermique ou électrique dotée d'une perche de 5m de long. Mais le travail est pénible. L'utilisation de l'échelle et de la scie à main reste une méthode encore pratiquée aujourd'hui, malgré sa dangerosité. L'autre moyen est d'avoir recours à un système d'élévation qui permet un travail soigné en toute sécurité. La nacelle montée sur le "3 points" d'un tracteur, avec un opérateur dans la nacelle muni d'une tronçonneuse d'élagage, est une méthode qui a fait ses preuves. La coupe des branches au plus près du tronc est alors plus facile à réaliser ;
- au-delà de 6 m, l'utilisation de matériel à partir du sol n'est plus envisageable. Le travail à l'échelle est à bannir, la sécurité de l'opérateur n'étant pas assurée. L'emploi d'un moyen d'élévation mécanique est donc incontournable.



Premier élagage à 3 m.